



**Assemblée générale
Conseil économique et social**

Distr.
GENERALE

A/43/376
E/1988/67
6 juin 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 82 a) de la liste préliminaire*
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE : STRATEGIE
INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR
LA QUATRIEME DECENNIE DES
NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire
de 1988
STRATEGIE INTERNATIONALE DU
DEVELOPPEMENT POUR LA
QUATRIEME DECENNIE DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

Préparation d'une nouvelle stratégie internationale
du développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	3
II. INTERET D'UNE NOUVELLE STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT	4 - 9	3
III. LA NOUVELLE SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE	10 - 22	5
IV. PORTEE ET CONCEPTION	23 - 29	7
V. OBJECTIFS ET INDICATEURS : NECESSITE D'UNE CERTAINE SOUPLESSE	30 - 36	9
VI. CALENDRIER	37 - 38	10
VII. CONCLUSIONS	39 - 42	11

* A/43/50.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
ANNEXES	
I. Organes, organismes et institutions des Nations Unies ayant répondu à la demande de renseignements concernant une nouvelle stratégie du développement	12
II. Préparation et élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement	14
III. Ajustement : la période de transition des années 90	16
IV. Quelques indicateurs du développement social pendant les années 80 ...	18

/...

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale déterminera au cours de sa quarante-troisième session s'il y a lieu de faire des années 90 la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et s'il convient de préparer à cet effet une stratégie internationale du développement. Dans sa résolution 42/193 du 11 décembre 1987, elle a demandé qu'on lui fournisse des informations à ce sujet ainsi que sur l'évaluation de la Stratégie internationale du développement pour les années 80.

2. Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales internationales après des consultations avec des hauts fonctionnaires du système des Nations Unies. Les différentes unités administratives et institutions du système avaient par ailleurs été priées de présenter par écrit des observations sur la question. Les documents reçus sont trop longs et trop nombreux pour être reproduits ici intégralement, et il est impossible de faire ressortir dans un rapport aussi court toute la diversité des observations formulées. On s'est néanmoins efforcé dans le présent rapport de refléter les vues exprimées et l'on a indiqué en regard des observations citées textuellement, le nom des organismes qui les avaient formulées. On trouvera à l'annexe I une liste des entités qui ont envoyé une réponse écrite.

3. Au cours de la réunion du Comité administratif de coordination (CAC) qui a eu lieu les 20 et 21 avril 1988, les chefs et chefs adjoints des secrétariats des organes et organismes des Nations Unies ont discuté de la question d'une nouvelle stratégie internationale du développement. Il a été décidé que les conclusions découlant de cette discussion - qui suggèrent un large appui en faveur d'une nouvelle stratégie - figureraient dans le présent rapport. Le texte de la décision du CAC est reproduit à l'annexe II. Les annexes III et IV contiennent le texte des observations sur l'expérience des années 80 et sur les perspectives pour les années 90, auxquelles il est fait référence dans le présent rapport.

II. INTERET D'UNE NOUVELLE STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT

4. Dans l'ensemble, on estime qu'une nouvelle stratégie internationale du développement sera utile à condition qu'on parvienne à lui donner la forme appropriée, une forme sensiblement différente de celle de la précédente et qui soit adaptée à l'état actuel de l'économie mondiale. En effet, la détérioration inattendue de la situation économique mondiale a rendu caducs nombre des objectifs de la Stratégie de la présente décennie. Il n'est pas non plus évident que son adoption par consensus ait signifié que les gouvernements se fussent engagés véritablement et en connaissance de cause à en poursuivre les objectifs.

5. Le climat international n'est aujourd'hui pas très favorable à de nouvelles négociations de cette nature : un profond sentiment d'incertitude règne quant à l'avenir de l'économie mondiale et l'on perçoit les limites de la coopération multilatérale. On ne saurait donc sous-estimer la difficulté de l'entreprise, et plusieurs institutions insistent sur le fait qu'une troisième stratégie internationale du développement peut, soit restaurer en partie, soit entamer encore, la crédibilité du système des Nations Unies dans les domaines économique et social; c'est une entreprise risquée qui exige d'extrêmes précautions.

/...

6. D'un autre côté, on reconnaît généralement qu'il y a un besoin réel d'inscrire l'action nationale et internationale dans une optique à plus long terme. Vu la conjoncture difficile où se trouve aujourd'hui l'économie mondiale, les problèmes à court terme de l'ajustement éclipsent les perspectives à plus long terme qui n'en sont pas moins essentielles. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a observé qu' :

"En dépit des doutes que l'on peut entretenir sur la portée et le contenu d'une nouvelle stratégie, plusieurs facteurs arguent en sa faveur. Tout d'abord, l'adoption de politiques économiques par un certain groupe de pays a aujourd'hui plus d'impact que jamais. ... Deuxièmement, la formulation d'une nouvelle stratégie pourrait être une excellente occasion de repenser le rôle que le système multilatéral devra jouer dans les années 90. Troisièmement, préparer une telle stratégie serait une bonne occasion de se replacer dans la perspective à long terme, essentielle lorsqu'il s'agit d'assurer le développement."

7. Les gouvernements doivent regarder loin. Les investissements qu'ils font dans l'infrastructure ne sont pas pour demain mais seront rentables à l'horizon d'une génération, et ils doivent se préparer à faire face à des populations de plus en plus nombreuses, à l'apparition de nouvelles technologies et de nouveaux risques pour la survie de l'homme. Dans un monde où les économies sont plus interdépendantes que jamais, les gouvernements ont de bonnes raisons d'envisager ensemble l'avenir. Le ralentissement de l'activité économique n'a pas empêché la réalisation ces 10 dernières années de progrès spectaculaires dans les télécommunications et les progrès de la science et de la technique sont aussi irréversibles que la croissance démographique. Un regard commun sur les implications de cette évolution et d'autres tendances s'impose donc. Et une stratégie offrirait aussi aux organisations internationales un cadre d'action commun et contribuerait à assurer la cohérence et la complémentarité de leurs activités.

8. L'élaboration et la négociation d'une stratégie pour les années 90 pourraient donc être utiles en permettant aux gouvernements de jauger les perspectives à long terme et de se fixer des objectifs et des priorités en matière de coopération économique internationale. De l'avis de l'Office des Nations Unies à Vienne,

"Les préparatifs ... devraient servir à affermir, dans un cadre multisectoriel cohérent, le consensus international qui s'est déjà fait jour dans diverses instances, qu'elles soient sectorielles, spécialisées ou qu'elles s'occupent d'une question précise."

9. Une évaluation distincte de la Stratégie internationale du développement de la présente décennie n'est pas jugée nécessaire. L'évaluation de cette stratégie devrait s'inscrire dans le cadre des discussions relatives à une nouvelle stratégie. L'examen à mi-parcours 1/ a déjà permis d'analyser à fond les changements de l'environnement international qui ont rendu caducs les objectifs de la stratégie actuelle. Cet examen a également montré jusqu'à quel point les conceptions fondamentales de la coopération internationale énoncées dans la Stratégie restaient valables. Une nouvelle évaluation n'ajouterait probablement

/...

pas grand chose aux conclusions de l'examen à mi-parcours, et risque d'être plus négative que constructive. En revanche, il sera essentiel d'évaluer la situation économique et sociale internationale à la fin des années 80 ainsi que les tendances prédominantes.

III. LA NOUVELLE SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE

10. De nombreux facteurs font que l'on s'accorde à penser que la nouvelle stratégie doit être différente des précédentes. La crise de la dette et le transfert inverse de ressources qui s'opère au détriment des pays en développement ont créé une situation telle que, pour de nombreux pays, l'ajustement est aujourd'hui une préoccupation plus pressante que le développement. Dans de nombreuses régions du monde, on remet en question les rôles respectifs de l'Etat et du secteur privé et cela modifie considérablement la nature de la coopération internationale dans les domaines économique et social. La mondialisation des marchés a affaibli l'emprise de l'Etat sur l'économie nationale. La pertinence des objectifs quantitatifs est fortement remise en cause : l'économie mondiale est aujourd'hui tellement instable qu'aucun scénario prospectif n'est crédible. La diversité des situations qu'a connu le monde dans les années 80 rend difficile toute généralisation concernant tant les pays en développement que les pays développés. On admet de plus en plus souvent que l'on ne sait pas déterminer exactement la voie de développement qui convient le mieux à chaque pays.

11. Les deux stratégies précédentes étaient essentiellement axées sur les mesures que devaient prendre les pays développés en vue de renforcer la coopération internationale en faveur du développement. L'on tenait pour acquis que la croissance économique des pays industrialisés était primordiale puisqu'elle serait suffisamment rapide pour stimuler l'essor des pays en développement et que la transformation des structures de production et du système financier des pays développés n'entraînerait pas une déstabilisation de l'économie d'autres pays.

12. Le ralentissement de l'activité économique mondiale dans les années 80 a toutefois montré que les déséquilibres existant entre pays industrialisés et économie de marché peuvent constituer une menace pour les pays en développement. La crise de la dette, précipitée par le tassement du commerce mondial, l'augmentation à la fois forte et imprévue des taux d'intérêt, l'inversion des transferts nets de ressources et la chute des importations de produits originaires des pays en développement ont mis en relief la nature fondamentalement interdépendante de l'économie mondiale.

13. Il est une autre question importante qui mérite d'être soulevée lors de l'élaboration de la stratégie mondiale : la réorientation des politiques internationales des grands pays à économie planifiée et la nécessité de réviser le concept de sécurité économique internationale.

14. L'une des conclusions que l'on doit tirer de cette expérience est que la stratégie qui sera négociée dans les circonstances actuelles doit avoir une portée mondiale et aborder des questions intéressantes tant les pays développés que les pays en développement, comme le prévoit l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement 2/. Il n'en reste pas moins que la coopération au service du développement international doit en être l'un des axes principaux.

/...

15. L'évolution actuelle donne à penser que les années 90 seront une période de transition, en ce sens qu'au cours de la première moitié de la décennie la nécessité de procéder à des ajustements continuera sans doute d'être prédominante dans quasiment tous les groupes de pays (voir la note à ce sujet dans l'annexe III). Ces ajustements ont non seulement des incidences considérables sur le plan national mais touchent également à la conjoncture économique internationale. Il faudra savoir relever le défi et faire en sorte que l'ajustement ne porte pas préjudice aux conditions sociales et ne compromette pas indûment l'accroissement de la production.

16. Les projections concernant l'économie mondiale, au-delà des problèmes d'ajustement et de la crise de la dette qui l'affecte aujourd'hui, reposent sur des bases fragiles. Les perspectives pour les années 90 dépendront des moyens utilisés pour ramener la dette à un niveau raisonnable et du temps mis pour y parvenir, ainsi que de la relance des apports de capitaux vers les pays en développement. Des scénarios reposant sur des hypothèses diverses pourront servir utilement de fondement aux débats internationaux sur la question. Selon le Fonds monétaire international,

"Il serait bon d'analyser les effets, tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle internationale, de diverses méthodes, comme le recours accru au mécanisme des taux de change ou à des mesures protectionnistes, le recyclage des excédents des balances des paiements, etc."

17. Même si l'on pose comme hypothèse que les contraintes d'ordre financier ne seront pas paralysantes, les perspectives de croissance de l'économie mondiale peuvent être sérieusement entravées par la poursuite d'une croissance lente dans les pays développés. On estime aujourd'hui, et cela est conforme aux projections, que le taux d'accroissement de la production totale au long des années 90 se situera aux alentours de 2,5 à 3 %. On s'accorde à penser que ces perspectives sont préoccupantes. La Banque mondiale note que :

"les tendances actuelles donnent à penser que le ralentissement de la croissance qui a marqué l'économie internationale au cours des années 80 se poursuivra pendant une bonne partie des années 90, ce qui aggravera les sérieux problèmes que pose l'ajustement des pays fortement endettés et entravera leur retour à la croissance. Selon la Banque mondiale, la nouvelle stratégie devrait proposer des mesures précises en vue d'inverser cette tendance."

18. Pour la Commission économique pour l'Europe :

"les pays développés à économie de marché d'Europe occidentale semblent s'être accoutumés à un rythme de croissance économique relativement lent et, à long terme, lourd de conséquences. Ce faisant, selon l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1987-1988, ils se sont laissés prendre au piège. Etant donné l'importance et le niveau de développement de ces pays, ce phénomène tend à ralentir le rythme de la croissance non seulement des pays membres de la Commission mais encore de l'économie mondiale tout entière."

/...

19. Un taux de croissance de l'ordre de celui qui ressort des projections actuelles serait suffisant pour amener une transformation structurelle et une amélioration satisfaisante des niveaux de vie dans les pays où la croissance démographique est peu élevée, voire même en déclin, mais il ne permettrait pas de réduire les taux de chômage élevés qui existent en Europe occidentale. Il ne serait pas non plus à même de stimuler le commerce international suffisamment pour que la demande extérieure des pays développés à économie de marché serve de moteur à la croissance des pays en développement (on trouvera une analyse de ces perspectives dans le rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social et à l'Assemblée sur les perspectives socio-économiques de l'économie mondiale jusqu'en l'an 2000).

Les perspectives socio-économiques globales de
l'économie mondiale jusqu'à l'an 2000

20. Dans les pays en développement, les populations continueront de croître à des taux qui, même s'ils baissent pour la plupart, oscilleront encore entre 2 et 3 %. Pour que leur niveau de vie s'améliore, il faudra que la production totale de ces pays augmente nettement plus vite.

21. La communauté internationale devra donc réussir la gageure de trouver les moyens de promouvoir le développement malgré l'apathie des secteurs de l'économie mondiale qui étaient dans le passé les principaux moteurs de la croissance.

22. Les possibilités d'améliorer la situation sociale en période d'austérité économique existent (voir à ce sujet la brève note contenue dans l'annexe IV), mais jusqu'à un certain point seulement. Comme le fait observer le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à propos de la nature possible d'une nouvelle stratégie de développement, les perspectives de faible croissance, voire de stagnation, dans les pays en développement

"constituent un grand défi que la communauté mondiale devra relever au seuil des années 90, et ce, d'autant plus que l'objectif fixé pour l'an 2000 est d'éliminer les pires aspects de la pauvreté des masses, l'omniprésence de la malnutrition, de la faim et de l'ignorance, et le décès de près de 40 000 jeunes enfants par jour... Si ces tendances se poursuivent, le niveau du revenu par habitant dans les pays les moins avancés se situera en l'an 2000 bien au-dessous du niveau de 1980 et, pour de nombreux pays africains, il se situera même en dessous de celui de 1970, soit 30 ans plus tôt."

IV. PORTEE ET CONCEPTION

23. Les consultations qui se sont déroulées entre les organismes des Nations Unies ont fait apparaître un large consensus en faveur d'un nouveau document axé sur quelques thèmes d'importance véritablement stratégique. Selon la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, les résultats qu'a donnés la stratégie conçue pour la présente décennie "attestent des limites inhérentes à l'adoption d'une stratégie trop générale, c'est-à-dire d'une stratégie dans laquelle on s'efforce de tenir compte de tous les grands volets de l'économie et du développement sur le plan international". Pour l'Office des Nations Unies à

/...

Vienne, "La stratégie devrait préparer le terrain à une plus grande convergence de vues sur les grandes questions qui touchent l'ensemble ou une large partie de la communauté internationale. Il faut pour cela faire preuve de sélectivité et bien orienter les projets." Dans sa réponse, l'Unesco a fait observer ce qui suit :

"La prochaine stratégie devrait être moins 'incantatoire' et plus pratique; elle devrait être à la fois plus modeste en termes d'objectifs et plus ambitieuse en termes d'actions :

- Loin de tout couvrir, elle devrait être centrée sur un nombre limité de problèmes importants et d'objectifs prioritaires;
- Elle devrait être plus réaliste et tenir compte des nouvelles données du système international;
- Des mécanismes flexibles devraient être prévus pour différents types de forums : instances de réflexion et instances de négociation; on devrait faire en sorte que le secteur privé - notamment les multinationales - participe à ces forums."

24. Cela dit, la coopération internationale s'étend à une large gamme d'activités que les gouvernements considèrent toutes comme indispensables. Des arguments solides et bien fondés militent en faveur de la prise en considération d'intérêts sectoriels, et l'équilibre entre la sélectivité et l'exhaustivité n'est pas facile à établir.

25. Il est fréquemment proposé toutefois que l'un des thèmes à privilégier soit la pauvreté et la mise en valeur des ressources humaines, avis que partage l'OIT :

"L'absence de thème directeur ou unificateur dans la dernière stratégie du développement s'est traduite par une dispersion des efforts ... il faudrait insister davantage sur la mise en valeur des ressources humaines comme moyen d'endiguer et de faire reculer la pauvreté."

26. Pour le Fonds international de développement agricole, "il conviendrait de faire de la lutte mondiale contre la pauvreté le thème principal de la stratégie". De même, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) fait observer "que la lutte contre la pauvreté est peut-être l'objectif de la coopération internationale le plus difficile à atteindre dans les années à venir". La tâche à accomplir comporte des éléments économiques essentiels.

27. Conformément aux avis exprimés, on pourrait considérer qu'une grande partie du document sera axée sur des objectifs sociaux et économiques clefs et sur des politiques se rapportant à la coopération internationale et au développement. Le reste du document pourrait porter sur des questions sectorielles bien précises.

28. La première partie de la stratégie traiterait surtout d'objectifs de développement tels que la diminution de la pauvreté, la santé, l'emploi, la sécurité alimentaire, la promotion de la femme, la politique démographique et le développement sans dégradation de l'environnement. Dans ces domaines, on est parvenu à un consensus sur un grand nombre de points dans les années 80. La

/...

préparation d'une nouvelle stratégie offrirait l'occasion de renforcer ce consensus et de l'élargir aux questions et objectifs sociaux qui apparaissent dans de nombreuses institutions du système des Nations Unies et dans d'importants accords régionaux tels que le Plan d'action de Djakarta pour la mise en valeur des ressources humaines, adopté par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique dans sa résolution 274 (XLIV), en avril 1988, ou la Déclaration de Khartoum adoptée par la Conférence internationale sur la dimension humaine du redressement économique de l'Afrique dans la résolution ECA 631 (XXIII). L'environnement y occupe une large place, et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale accorde une importance particulière à la question de l'eau qui peut devenir non seulement un problème d'approvisionnement critique mais également une source de conflit.

29. Les parties suivantes de la stratégie pourraient passer en revue les politiques nationales et internationales appliquées dans un grand nombre de domaines, définir les grandes questions et chercher le plus grand nombre possible de points d'accord, sans pour autant s'étendre à des objectifs et solutions négociés qui ne seraient pas considérés utiles. Elles devraient porter sur les questions monétaires, financières et commerciales, sur les moyens de surmonter la crise internationale de la dette et d'inverser le transfert de ressources des pays en développement, et sur le renforcement du système commercial international. Elles devraient également mentionner toute une série de questions sectorielles en accordant une place particulière au développement des communications et des infrastructures internationales.

V. OBJECTIFS ET INDICATEURS : NECESSITE D'UNE CERTAINE SOUPLESSE

30. Les objectifs peuvent être utiles comme moyens de coopération économique internationale, mais ils doivent être en rapport avec les pouvoirs dont disposent les gouvernements. Les objectifs de croissance qui figuraient dans la Stratégie pour la deuxième Décennie sont devenus, bien inutilement, des sujets de désaccord : les gouvernements visaient tous la croissance mais se sont heurtés à des difficultés insurmontables pour atteindre ce but.

31. En revanche, l'objectif relatif à l'aide publique au développement (APD), accepté par la plupart des Etats Membres a joué, sans cependant avoir un caractère obligatoire, un rôle important dans la vie politique d'un grand nombre de pays.

32. Les objectifs spécifiques ont également été jugés utiles dans les programmes d'action sectoriels qui ont été adoptés par les institutions spécialisées. L'établissement de normes est un procédé utilisé de longue date par l'OIT pour fixer des objectifs, et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), entre autres organisations, ont pu constater que fixer des objectifs constituait une approche efficace pour stimuler les efforts internationaux et nationaux en vue d'atteindre des buts bien précis, par exemple la réduction de la mortalité infantile et maternelle. L'OMS propose que la prochaine décennie du développement ait pour objectif "une amélioration mesurable de la qualité de la vie de tous les peuples, évaluée en fonction de critères précis, parmi lesquels l'état sanitaire, mesuré par des indicateurs précis".

/...

33. Vu la grande incertitude qui entoure les perspectives d'ensemble pour les années 90, on considère généralement qu'il serait vain de fixer des objectifs rigides relatifs à la croissance, ou aux aspects du développement liés à la croissance. Une institution, le GATT, insiste sur ce point : "Eviter la planification par objectifs : pas d'objectifs quantitatifs, notamment dans les domaines de la croissance économique et du commerce. Pas de système complexe d'objectifs qualitatifs ambitieux".

34. De l'avis général, il faut pour les années 90, une stratégie souple. Outre les objectifs qui seront jugés appropriés, on pourrait donner plus d'importance à des indicateurs choisis d'un commun accord qui permettraient de suivre la progression d'ensemble, et instituer un mécanisme de surveillance qui appellerait l'attention sur les phénomènes préoccupants. Les institutions des Nations Unies disposent déjà d'une large gamme d'indicateurs et de systèmes d'alerte immédiate qui pourraient être utilisés à cette fin; leurs mandats, au demeurant, comportent déjà certaines fonctions de surveillance.

35. Les indicateurs utiles dans le présent contexte pourraient être de différentes sortes :

a) Indicateurs de progrès social et économique (revenu par habitant, santé, nutrition, emploi, population);

b) Indicateurs d'alerte (aggravation des déséquilibres économiques, dégradation de l'environnement);

c) Indicateurs de l'application des politiques (objectifs de l'aide publique au développement, dépenses consacrées par les gouvernements à divers objectifs sectoriels).

36. Les indicateurs devraient se rapporter à des groupes adéquats de pays, et leur nombre devrait être limité. Ayant été choisis d'avance et d'un commun accord, ils devraient permettre d'identifier les problèmes qui demandent à être examinés en commun.

VI. CALENDRIER

37. Si un nouveau document relatif à la stratégie doit être adopté vers la fin de 1990, il faudra entreprendre, dès que possible, une longue série de préparatifs, notamment des consultations avec les gouvernements et les planificateurs, ainsi qu'avec les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

38. De nombreuses études devraient être élaborées pour servir de base aux débats sur une nouvelle stratégie, mais si l'on veut atteindre l'objectif visé, qui est d'élaborer un document concis et sélectif, il faudra résister fermement à la tentation d'y traiter à fond tous les sujets.

/...

VII. CONCLUSIONS

39. En dépit de quelques hésitations, on considère qu'une nouvelle stratégie internationale du développement sera l'occasion d'étudier en commun les perspectives d'avenir et leurs prolongements, de renforcer les engagements pris en matière de coopération économique internationale, en général, et de développement international, en particulier, et d'examiner les principaux problèmes qui se posent au sein du système économique international.

40. Il faudrait tenir compte de l'expérience acquise dans le cadre de la stratégie précédente pour définir une approche bien adaptée à la nouvelle conjoncture économique mondiale.

41. Pour être utile et susceptible de bénéficier d'un appui international, la nouvelle stratégie devrait être axée sur un ensemble restreint d'objectifs essentiels et réalistes, et sur les politiques à suivre pour les atteindre. Elle devrait développer les objectifs et plans sectoriels déjà adoptés plutôt que rouvrir le débat sur ces questions.

42. Il faudrait surveiller les indicateurs signalant les faits nouveaux d'importance stratégique survenant dans l'économie mondiale, de manière à alerter l'attention et à déclencher l'action lorsqu'il se produit des écarts importants par rapport à la trajectoire prévue.

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément No 48 (A/40/48), annexe.

2/ TD/350 et Corr.1.

ANNEXE I

Organes, organismes et institutions des Nations Unies ayant répondu
à la demande de renseignements concernant une nouvelle stratégie du
développement

A. Organisation des Nations Unies

Département de la coopération technique pour le développement
Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales
Centre pour la science et la technique au service du développement
Office des Nations Unies à Vienne
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
CNUCED
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Fonds des Nations Unies pour la population
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Europe
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Centre des Nations Unies pour les établissements humains
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Conseil mondial de l'alimentation
Programme alimentaire mondial

B. Institutions spécialisées et organisations apparentées

Organisation internationale du Travail
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation mondiale de la santé

/...

Banque mondiale

Fonds monétaire international

Organisation météorologique mondiale

Organisation maritime internationale

Fonds international de développement agricole

Fonds des Nations Unies pour le développement industriel

Agence internationale de l'énergie atomique

GATT

/...

ANNEXE II

Décision 1988/1. Préparation et élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Le Comité administratif de coordination, ayant examiné les mesures à prendre en application de la résolution 42/193 de l'Assemblée générale relative à la préparation et à l'élaboration de la nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement,

- a) Est convenu de ce qui suit :
 - i) L'adoption d'une nouvelle stratégie internationale du développement est souhaitable, en raison de la tendance croissante à l'interdépendance et de la nécessité de tenir compte de l'évolution des conditions et des priorités dans les années 90;
 - ii) La prochaine stratégie devrait traiter des problèmes de développement de façon globale et pas exclusivement sous l'angle économique. L'accent devrait être mis sur le développement humain et le bien-être des populations, les objectifs économiques étant considérés comme un moyen d'atteindre les objectifs du développement humain. Le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie offre l'occasion de prendre comme point de départ et de renforcer les préoccupations et les objectifs de caractère social qui se dessinent dans les diverses organisations du système des Nations Unies;
 - iii) La nouvelle stratégie devrait être globale par sa portée et sa démarche, et traiter des préoccupations et des problèmes des pays en développement comme des pays développés. Le thème principal demeurerait le développement des pays en développement;
 - iv) Cette stratégie devrait être conçue avec souplesse, de façon à pouvoir être adaptée quand la situation évolue. Dans ce contexte, les organisations du système des Nations Unies devraient accorder plus d'attention à la définition d'indicateurs, en particulier dans le domaine social et en matière d'environnement, qui seraient très utiles pour établir la stratégie et en surveiller l'application;
 - v) La nouvelle stratégie devrait accorder l'attention voulue au développement de l'infrastructure, en particulier aux transports et aux communications;
 - vi) L'élaboration d'une stratégie exige qu'un certain nombre d'études sur les perspectives d'avenir soient réalisées. A ce propos, l'Equipe spéciale du CAC sur les objectifs du développement à long terme devrait être invitée à étudier les travaux en cours, dans divers organismes du système, sur les tendances et les problèmes des années 90, à déterminer quelles études complémentaires sont nécessaires, et à proposer des moyens d'établir ces études par un effort concerté.

/...

b) A noté que les points susmentionnés, ainsi que les questions soulevées lors de ses débats, constituaient une base utile pour la suite des travaux et seraient pris en considération lors de l'établissement du rapport demandé par l'Assemblée dans sa résolution 42/193;

c) A noté que le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale a l'intention de convoquer une réunion de hauts responsables afin de poursuivre les travaux relatifs à la préparation et à l'élaboration d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et à certaines autres questions connexes que le CAC examinera à sa seconde session ordinaire de 1988.

/...

ANNEXE III

Ajustement : la période de transition des années 90

Comme les déséquilibres actuels ne seront pas notablement redressés avant 1990, la première moitié de la prochaine décennie demeurera, selon toute probabilité, caractérisée par d'importants ajustements dans beaucoup de pays en développement et de pays industriels. Les raisons rendant l'ajustement nécessaire ne sont pas partout les mêmes. Dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique latine, l'objectif restera de relancer la croissance économique, d'améliorer durablement la balance des paiements et d'élargir la marge de manoeuvre sur le front intérieur. Dans les grands pays industriels, ramener les excédents et les déficits commerciaux à des niveaux supportables continuera d'être un but important. Dans plusieurs pays à économie planifiée, la mise en place et le fonctionnement de nouveaux mécanismes économiques donnera lieu à de substantiels ajustements au niveau intérieur et dans la structure des échanges.

Les études récentes des caractéristiques futures de la dette des pays en développement fortement endettés indiquent que, même en 1990, les coefficients du service de la dette resteront à des niveaux dangereusement élevés. On admet en outre de plus en plus que le problème de la dette n'est pas un problème de liquidités à court terme, et qu'il faudra beaucoup de temps pour procéder aux ajustements requis qui se prolongeront jusque dans le courant de la première moitié des années 90.

L'un des principaux objectifs du processus d'ajustement est de résoudre le problème de la dette et d'assainir la position des paiements extérieurs, mais comme l'environnement international change rapidement, il est difficile pour les pays de savoir à quoi ils doivent s'adapter, notamment en ce qui concerne les taux de change des principales monnaies, les taux d'intérêt sur les marchés mondiaux, des prix de l'énergie et l'accès aux marchés.

Les scénarios à moyen terme montrent qu'au début des années 90, le compte des opérations courantes des Etats-Unis d'Amérique continuera d'accuser un déficit important. Il est souhaitable que ce déficit soit réduit au moyen d'accroissement des exportations plutôt que d'une réduction des importations. A l'heure actuelle, les Etats-Unis absorbent un sixième des importations mondiales, et plus d'un tiers des exportations de produits manufacturés des pays en développement. Mais comme les importations dépassent les exportations des deux tiers environ, ces dernières devront progresser d'au moins 70 % plus vite que les importations pour que le déficit commercial se réduise. Il faudra pour cela procéder à d'importants ajustements des échanges; il faudra aussi que les partenaires commerciaux des Etats-Unis consentent à accroître sensiblement leurs importations en provenance des Etats-Unis.

L'ampleur du déficit du compte des opérations courantes des Etats-Unis d'Amérique ne s'explique pas seulement par le déficit commercial mais aussi par le déficit des services, qui tient lui-même à l'importance des intérêts versés. La dynamique de l'accumulation de la dette et d'un déficit toujours élevé des opérations courante peut entraîner un cercle vicieux, comme c'est notamment le cas

/...

dans certains pays en développement endettés. Les projections relatives au déficit des opérations courantes aux Etats-Unis indiquent qu'il est peu probable que celui-ci tombe en dessous de 100 milliards de dollars avant 1990 tandis que la dette de ce pays continuera de s'accumuler à un rythme considérable. Cela donne à penser que plus on attend pour procéder à des ajustements, plus ceux-ci devront être importants. De même, l'ajustement que d'autres pays devront alors effectuer sera d'autant plus difficile.

L'effort d'ajustement des pays à économie planifiée est d'une autre nature. Dans la plupart de ces pays, en particulier en Union des Républiques socialistes soviétiques, des changements d'ordre institutionnel sont indispensables pour mener à bien la restructuration. L'accent est mis sur la réforme des structures économiques, afin d'accélérer le processus de modernisation. La place accordée au secteur extérieur est un élément commun à ces réformes.

/...

ANNEXE IV

Quelques indicateurs du développement social pendant les années 80

Bien que l'augmentation de la production se soit ralentie dans la plupart des pays en développement, certains indicateurs sociaux essentiels tels que l'espérance de vie et le taux d'inscription dans les établissements scolaires et les universités (pour les femmes et les hommes) ont continué à progresser dans la première moitié des années 80 (voir tableaux 1 et 2). Ces indicateurs ne reflètent pas tous les aspects du progrès social mais ils donnent une bonne idée de l'évolution des conditions de vie.

Au cours des années 70, les réformes institutionnelles, les nouvelles politiques et la croissance des revenus par habitant ont permis un relèvement du niveau de vie dans la plupart des pays en développement. Les effets de ces changements se sont également fait sentir pendant les années 80. Ainsi qu'il est indiqué dans les tableaux 1 et 2, l'espérance de vie a continué à augmenter et les taux de scolarisation se sont améliorés aussi bien pour les femmes que pour les hommes, même dans les pays ou les régions (par exemple en Afrique et en Amérique latine) où la production s'est considérablement ralentie ou a stagné (voir tableau 3). Cependant, dans une période prolongée de stagnation économique et de baisse du revenu par habitant, ces tendances positives ne peuvent pas durer. D'ores et déjà, des données recueillies montrent que certains indicateurs sociaux - par exemple, la malnutrition des enfants - se sont détériorés dans de nombreux pays au cours des années 80.

Quand le revenu par habitant diminue, les gouvernements ont davantage de difficultés à fournir des services de santé, d'éducation et autres. Les politiques adoptées antérieurement porteront peut-être leurs fruits pendant un certain temps. Mais même si les gouvernements s'attachent en priorité à maintenir le niveau des dépenses sociales - ce qui ne sera pas nécessairement le cas, par exemple si la situation est très tendue sur le plan de la sécurité - leur marge de manoeuvre sera en fin de compte limitée par la diminution des ressources budgétaires. En contrepartie, les difficultés financières les inciteront peut-être à introduire des réformes et des mesures de rationalisation dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, qui n'auraient autrement pas été envisagées. Il y a place pour une amélioration sensible des services publics et elle doit être recherchée en priorité dans les pays qui ont été brusquement affaiblis par des contingences extérieures. Mais là encore, ces interventions ont une portée limitée et, tôt ou tard, la baisse des revenus par habitant aura nécessairement des répercussions négatives sur les niveaux de vie et le développement social.

/...

Tableau 1

Espérance de vie dans les pays en développement

Pays a/	Population 1985 (en millions d'habitants)	Espérance de vie (nombre d'années)	
		1976-1980	1981-1985
<u>Afrique</u>			
Algérie	21,7	56,0	60,0
Angola	8,8	40,0	42,0
Bénin	4,0	42,0	44,0
Botswana	1,1	53,5	56,0
Burkina Faso	7,9	43,2	45,2
Burundi	4,7	45,0	46,5
Cameroun	9,9	47,0	49,0
Congo	1,9	48,6	50,6
Côte d'Ivoire	10,3	48,0	50,5
Egypte	47,6	55,6	58,1
Ethiopie	42,3	42,0	40,0
Gabon	1,0	47,0	49,0
Ghana	12,8	51,0	52,0
Guinée	6,1	38,2	40,2
Jamahiriya arabe libyenne	3,8	55,8	58,3
Kenya	20,4	53,4	56,0
Lesotho	1,5	50,9	53,4
Libéria	2,2	50,0	52,5
Madagascar	10,2	49,5	51,5
Malawi	7,1	43,0	45,0
Mali	8,1	40,0	42,0
Maroc	22,1	55,8	58,3
Maurice	1,0	64,9	66,7
Mauritanie	1,8	42,0	44,0
Mozambique	13,7	43,5	44,5
Namibie	1,6	51,2	53,7
Niger	6,1	40,5	42,5
Nigéria	95,2	46,5	48,5
Ouganda	15,5	48,0	49,0
République centrafricaine	2,6	42,0	43,0
République-Unie de Tanzanie	22,8	49,0	51,0
Rwanda	6,1	45,0	46,5
Sénégal	6,4	41,3	43,3
Sierra Leone	3,7	37,0	39,0
Somalie	6,4	42,0	43,0
Soudan	21,8	45,1	47,8
Tchad	5,0	41,0	43,0

/...

Tableau 1 (suite)

Pays a/	Population	Espérance de vie	
	1985 (en millions d'habitants)	(nombre d'années) 1976-1980	1981-1985
<u>Afrique (suite)</u>			
Togo	3,0	48,0	50,5
Tunisie	7,3	60,1	63,1
Zaïre	30,7	48,0	50,0
Zambie	7,0	49,3	51,4
Zimbabwe	8,3	53,8	55,8
<u>Asie du Sud et Asie de l'Est</u>			
Afghanistan	14,5	40,0	40,5
Bangladesh	101,1	46,6	48,6
Birmanie	37,5	55,0	57,5
Bhoutan	1,4	43,9	45,9
Hong-kong	5,3	73,6	75,4
Inde	769,2	52,9	55,4
Indonésie	166,5	50,0	53,5
Kampuchea démocratique	7,3	31,2	43,4
Malaisie	15,6	65,3	68,0
Mongolie	1,9	61,0	62,0
Népal	16,9	45,8	48,3
Pakistan	103,2	51,5	54,0
Philippines	55,1	59,8	61,9
République de Corée	40,1	65,5	67,7
République populaire démocratique de Corée	20,4	65,5	67,7
République démocratique populaire lao	3,6	43,5	46,0
Singapour	2,6	70,8	71,8
Sri Lanka	16,1	66,8	68,9
Thaïlande	51,6	61,2	62,7
Viet Nam	60,1	55,8	58,8
Chine	1 059,5	65,8	67,8
<u>Asie occidentale</u>			
Arabie saoudite	11,6	57,9	60,9
Emirats arabes unis	1,4	66,8	69,2
Iran (République islamique d')	47,6	58,6	60,6
Iraq	15,9	61,4	62,4

/...

Tableau 1 (suite)

Pays a/	Population 1985 (en millions d'habitants)	Espérance de vie (nombre d'années)	
		1976-1980	1981-1985
<u>Asie occidentale (suite)</u>			
Israël	4,2	73,1	74,4
Jordanie	3,5	61,2	63,7
Koweït	1,4	69,6	71,6
Liban	2,7	65,0	65,0
Oman	1,2	49,4	52,3
République arabe syrienne	10,5	60,1	62,6
Yémen	6,9	45,9	48,4
Yémen démocratique	2,1	45,9	48,4
<u>Méditerranée</u>			
Turquie	50,3	60,3	61,6
Yougoslavie	23,1	70,2	70,8
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>			
Argentine	30,3	68,7	69,7
Bolivie	6,4	48,6	50,7
Brésil	135,6	61,8	63,4
Chili	12,1	67,2	71,0
Colombie	28,7	62,2	63,6
Costa Rica	2,6	70,8	73,5
Cuba	9,9	72,8	73,4
El Salvador	4,8	57,4	57,2
Equateur	9,4	61,4	64,3
Guatemala	8,0	56,4	59,0
Guyana	1,0	66,5	68,2
Haïti	5,9	50,7	52,7
Honduras	4,4	57,7	61,9
Jamaïque	2,3	69,9	73,0
Mexique	79,4	65,4	67,4
Nicaragua	3,3	56,3	59,8
Panama	2,2	69,2	71,0
Paraguay	3,7	66,0	66,4
Pérou	19,7	56,9	58,6
Porto Rico	3,5	73,5	74,0
République dominicaine	6,4	62,1	64,1

/...

Tableau 1 (suite)

Pays a/	Population 1985 (en millions d'habitants)	Espérance de vie (nombre d'années)	
		1976-1980	1981-1985
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>			
Trinité-et-Tobago	1,2	67,5	68,7
Uruguay	3,0	69,6	70,3
Venezuela	17,3	67,7	69,0
TOTAL (PAYS EN DEVELOPPEMENT)	3 679,5 <u>b/</u> (3 654,8) <u>c/</u>	55,8 <u>b/</u> -	57,6 <u>b/</u> -

Source : Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

a/ Pays ayant une population d'un million d'habitants ou plus.

b/ Tous les pays situés dans les régions en développement.

c/ Nombre total de pays ayant une population d'un million d'habitants ou plus.

/...

Tableau 2

Taux de scolarisation par groupe d'âge et par sexe

(En pourcentage)

	1975		1980		1985	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Pays en développement	32,7	45,4	37,1	49,1	41,1	52,4
6 - 11 ans	54,4	70,9	60,8	76,3	65,7	79,4
12 - 17 ans	28,2	41,4	33,8	46,6	39,6	52,1
18 - 23 ans	6,4	12,8	8,5	14,6	10,3	17,0
Afrique	26,2	38,4	34,1	47,4	40,1	52,7
6 - 11 ans	42,1	55,9	53,2	68,0	60,2	71,6
12 - 17 ans	25,0	40,2	34,1	50,9	41,8	59,6
18 - 23 ans	3,5	9,0	5,3	12,0	7,5	15,5
Asie (excepté la Chine)	32,2	46,8	35,2	48,8	38,6	51,3
6 - 11 ans	55,5	75,4	60,5	78,5	65,1	81,6
12 - 17 ans	26,7	40,6	30,8	44,1	35,6	48,2
18 - 23 ans	5,4	13,2	6,7	14,0	8,5	16,4
Amérique latine et Caraïbes	52,9	55,7	57,7	59,7	60,6	62,4
6 - 11 ans	76,4	76,9	81,6	82,5	82,8	84,2
12 - 17 ans	55,8	59,9	62,1	64,3	69,6	71,2
18 - 23 ans	16,6	20,8	21,8	24,8	23,4	25,8

Source : Annuaire statistique de l'Unesco (1987).

/...

Tableau 3

Taux annuel d'augmentation du produit intérieur brut et revenu par habitant dans les pays en développement de 1981 à 1987

(En pourcentage)

	Produit intérieur brut	Produit intérieur brut par habitant	Revenu par habitant a/
Pays en développement b/	1,7	-0,6	-1,1
Afrique	-0,6	-3,5	-4,7
Amérique latine et Caraïbes	1,2	-1,1	-1,6
Méditerranée	3,0	1,4	1,3
Asie du Sud et de l'Est b/	5,0	2,9	2,5
Asie occidentale	-0,9	-4,1	-6,6
Pour mémoire :			
Chine (produit matériel net)	9,3	8,1	-

Source : Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

a/ Produit intérieur brut par habitant corrigé des variations des termes de l'échange et des rémunérations nettes des facteurs.

b/ Chine non comprise.